

[FENÊTRES]

sur cours

Octobre 2013



Premières classes



LES ENSEIGNANTS
ACTEURS DE LA
TRANSFORMATION
DE L'ÉCOLE



Quelques semaines de classe pour les uns, une rentrée dans les ESPE et sur le terrain pour les autres, de l'enthousiasme mêlé à de l'appréhension avant de se jeter dans le grand bain, le sentiment de se retrouver en équilibre tout en essayant de mener une course de fond..., les premiers pas dans le métier sont à l'évidence, pour tous, un moment fort. Si la vocation est toujours très présente chez les jeunes enseignants et l'objectif de faire réussir tous les élèves au centre de leur préoccupation, ce que révèle l'enquête menée par le SNUipp-FSU qui en donne les détails dans ce journal, les attentes pour une formation de qualité en sont d'autant plus fortes. Mais les ESPE qui viennent d'ouvrir leurs portes pour assurer la formation des enseignants sont encore loin de répondre à toutes les exigences. Confrontée à l'épreuve du terrain, l'articulation entre le master et la formation peine à s'effectuer. La formation des professeurs stagiaires y sera pour cette année encore quasi absente. Autant d'éléments qui conduisent à exiger que cette année soit considérée comme transitoire pour la formation des enseignants et appellent des modifications importantes de la réforme. Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend, un métier complexe qui nécessite un haut niveau de formation, le SNUipp-FSU agit pour améliorer la formation des enseignants. C'est pour vous informer, débattre, construire, mais aussi vous défendre et défendre l'école que le SNUipp-FSU sera à vos côtés tout au long de l'année !

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE : du 18 au 20 octobre

DOSSIER : *Les jeunes enseignants à la loupe...*

QUESTION MÉTIER : *Qu'apprend-on à la maternelle ?*

FORMATION

communiqué des syndicats de la FSU et de l'UNEF

« Les difficultés rencontrées par les étudiants appellent des réponses rapides du gouvernement ! » C'est en ces termes que le SNUipp-FSU, avec les syndicats d'enseignants de la FSU et l'UNEF se sont exprimés dans un communiqué commun pour alerter sur la situation des étudiants inscrits dans les ESPE. Conditions d'inscription et d'études inadmissibles, insuffisance des aides financières... Les étudiants qui se destinent aux concours des métiers de l'enseignement et de l'éducation se trouvent confrontés à de grandes incertitudes et à des difficultés, qui peuvent compromettre leurs chances de réussite. Les organisations signataires demandent au gouvernement des réponses urgentes et exigent que cette année de transition conduise à des mesures pour une réelle transformation de la formation.

CONCERTATIONS

Priorité à l'école primaire

Le 16 Juillet dernier, le Ministre de l'Education nationale a présenté son agenda de discussions sur l'école

Le SNUipp-FSU a pris note de ces chantiers ouverts : rénovation des programmes, l'école maternelle, plus de maîtres que de classes, mise en place progressive du conseil école-collège, la réforme des rythmes et celle de la formation des enseignants mais aussi : directeurs d'école ; professeurs des écoles (formation continue) ; Rased ; formateurs ; conseillers pédagogiques. Pour le SNUipp-FSU, ces concertations devront déboucher sur des évolutions significatives et positives pour l'école comme pour les personnels.

CONSULTATION

Nouveaux programmes

Les enseignants des écoles seront consultés sur le bilan des programmes de 2008, sous forme d'un questionnaire en ligne sur le site Eduscol. Cette consultation sera organisée dans les départements **entre le 23 septembre et le 18 octobre**. Les résultats donneront lieu à une synthèse en novembre et serviront de base de travail au Conseil supérieur des programmes (CSP) chargé de la réécriture des programmes qui seront mis en œuvre à la rentrée 2015.

Les enseignants auront à répondre à 4 questions :

- Quels sont selon vous les principales qualités et les principaux défauts de ces programmes ?
- Quelles sont les parties des programmes dont l'application vous a semblé difficile, pourquoi ?
- Quels sont les éléments que vous souhaiteriez voir conservés ?
- Quelles sont vos suggestions pour les prochains programmes ?

Le SNUipp-FSU a renouvelé sa demande de banaliser au moins une demi-journée sur le temps de classe pour cette consultation. Finalement, les enseignants pourront déduire un forfait de 3 heures sur les nouvelles 24 heures consacrées à la concertation.

Le SNUipp-FSU ouvre sur son site, un espace dédié aux programmes, alimenté par des contributions de chercheurs. Il met à disposition des écoles un tableau « spécial programmes », afin d'alimenter la réflexion sur le bilan des programmes et aider les enseignants à répondre au questionnaire.

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE

Échanger et confronter ses idées, ses réflexions avec d'autres enseignants, des chercheurs, des représentants d'associations, des auteurs, des artistes... c'est le défi que le SNUipp-FSU tente et réussit depuis douze ans, lors de ses universités d'automne. Ça se passe pendant 3 jours, et cette année, à Port Leucate, le programme sera riche, avec de nombreuses thématiques à aborder : pédagogie du nombre, littérature de jeunesse, devoirs à la maison, langues vivantes, quelle école maternelle ? ...



N'hésitez pas : le programme complet en ligne sur le site du SNUipp-FSU. Vous pouvez y participer ce qui vous donne droit à une autorisation d'absence. Les inscriptions en ligne sont ouvertes à l'adresse suivante : www.snuipp.fr/Les-inscriptions-sont-ouvertes Dépêchez-vous, le nombre de places est limité !

MOBILISATION

Retraites : les plus jeunes seront les plus touchés !

Une nouvelle réforme des retraites est prévue pour 2014. L'augmentation de la durée de cotisation à 43 ans en 2035, associée à une hausse des cotisations vieillesse de 0,3% sont les principales mesures. Elle pénalise les plus jeunes.

Un exemple : Elsa, née en 1980, est devenue enseignante à 25 ans et pourrait partir à la retraite à 62 ans en 2042. Avec les règles actuelles, elle toucherait une pension nette de 1551 euros. Avec la nouvelle réforme, sa pension chuterait à 1361 euros soit une perte de 189 euros par mois. Pour toucher le même niveau de retraite qu'avant la réforme, elle devra travailler deux années supplémentaires (64 ans). Afin de vivre mieux et percevoir une retraite de 1 800 euros, elle devra encore travailler deux années supplémentaires jusqu'à 66 ans. Ces perspectives ne sont ni justes, ni raisonnables à l'heure où il est demandé aux enseignants de faire au moins cinq années d'étude après le bac. Le projet de loi doit fortement évoluer et prendre en compte les réalités professionnelles des enseignants. Le SNUipp-FSU attend des réponses concernant notamment la reconnaissance des années d'études. Avec la FSU et dans l'unité la plus large, le SNUipp-FSU compte bien continuer de peser, notamment au moment du débat parlementaire sur la loi. Le sujet n'est pas clos !



Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur papier recyclé par une imprimerie Imprim'Vert.

LES JEUNES ENSEIGNANTS À LA LOUPE...

Ce que pensent les enseignants débutants de l'école, de leur travail, du temps qu'ils y passent, etc... , c'est ce que décrypte le SNUipp-FSU au sein de son observatoire des enseignants débutants qui, tous les trois ans mène une enquête.



Un échantillon de 1544 professeurs des écoles ayant cinq ans ou moins d'ancienneté a été consulté par l'institut de sondage Harris Interactive via internet au printemps dernier. Ces enseignants débutants se sont exprimés sur différents sujets afférents au métier tels que ce qui a fait qu'ils sont devenus professeur des écoles, leurs débuts dans le métier, leur quotidien dans ce travail, ou encore, entre autres, leur avenir professionnel.

Un métier qui a besoin d'être transformé

Devenir enseignant, c'est avant tout le fruit d'une vocation pour la grande majorité des sondés (73%). La relation aux élèves est un élément essentiel de la satisfaction au travail. Les jeunes enseignants témoignent un attachement profond à la réussite de leurs élèves (61%), au fait de leur transmettre des connaissances.

Mais cette ambition bute sur la réalité des conditions de travail. Les effectifs trop importants sont particulièrement mis en avant pour expliquer l'échec scolaire (77 %). Un constat qui va dans le sens des revendications du SNUipp-FSU. Oui, pour construire l'école de la réussite de tous, il faut diminuer le nombre d'élèves par classe.

A cela s'ajoute des programmes jugés trop chargés pour 51% des sondés. Ce chiffre gagne 15 points en trois ans, probablement en raison de la mise en œuvre des programmes de 2008. La réécriture des programmes semble bien être une nécessité, et elle ne peut se faire sans les enseignants. À cet égard, la consultation nationale sur le bilan des programmes de 2008 est un enjeu à ne pas rater. Le SNUipp-FSU met à disposition sur son site un espace dédié aux programmes alimenté par des contributions de chercheurs. Un numéro spécial de Fenêtres sur cours arrivera aussi tout prochainement dans les écoles sur ce même sujet.

Et la formation ?

Les enseignants débutants portent un jugement relativement sévère à l'égard de leur formation. 71 % jugent leur formation insatisfaisante, proportion en hausse par rapport à 2010. Ceci est particulièrement vrai pour ceux qui ont subi la réforme dite de la maîtrise. Manque de connaissance de ce qu'est la réalité d'une classe, manque de connaissances pédagogiques, manque d'accompagnement, notamment lors de la prise du premier poste, sont les éléments

mis en avant.

Là aussi la nécessité de transformation est ressentie. Enseigner est un métier qui s'apprend. Certes, il y a, comme le note Marc Daguzon (p 4), un cheminement dans la représentation que se font les enseignants débutants de ce qu'est leur métier. Mais ce cheminement a besoin de temps. Il ne peut se mener tambour battant en responsabilité de classe. Les formations disciplinaires, didactiques, pédagogiques doivent avoir toute leur place dans le parcours de formation. Les stages doivent prendre progressivement leur place dans le cursus de formation. Et l'accompagnement doit être maintenu pendant les premières années de responsabilité.

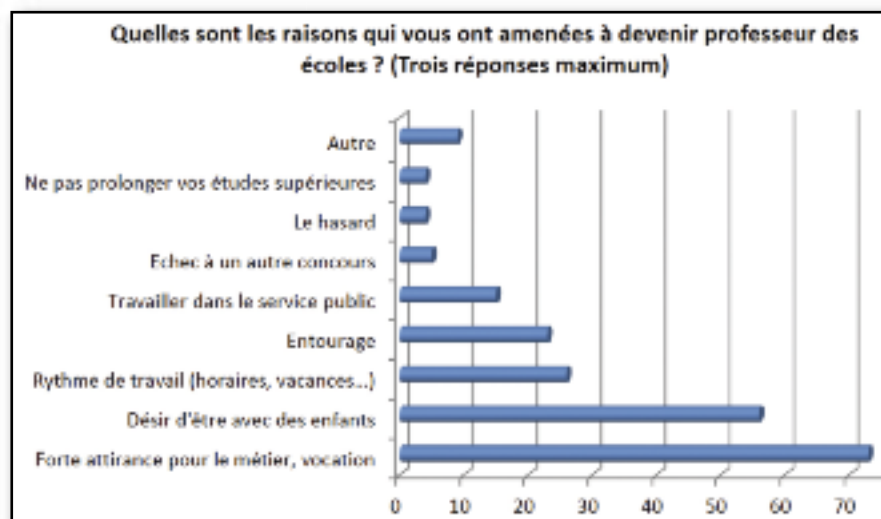
Le syndicalisme, un outil jugé pertinent

Enfin, les jeunes que l'on dit souvent éloignés du syndicalisme ne le sont pas vraiment dans l'enseignement. Les syndicats dans leur ensemble bénéficient très majoritairement d'une bonne, voire d'une très bonne image auprès des débutants. Conditions de travail, transformation de l'école et défense des personnels sont fortement plébiscités dans les priorités attendues d'un syndicat enseignant. Interrogés également sur l'image portée par le SNUipp-FSU, elle est bonne pour 84% d'entre eux. Quant à sa revue «Fenêtres sur Cours», il est connu pour 89% d'entre eux et jugé intéressant par 78%. Le site internet du SNUipp-FSU est quant à lui consulté par 78% des enseignants pour les informations qu'il apporte sur l'actualité de l'école et du monde enseignant.

Au final, c'est un autre métier, une autre école qui se dessinent à travers les témoignages recueillis dans cette enquête. Une école qui fait la part belle au travail en équipe. Une école qui se donne les moyens de faire réussir tous ses élèves. Une école qui permet à ses enseignants de travailler dans de bonnes conditions. C'est, avec une refonte de la formation, ce que porte le SNUipp-FSU.

Les jeunes enseignants

Pour la majorité des personnes interrogées, la volonté de devenir enseignant s'est manifestée dès l'enfance ou l'adolescence (43%, en baisse de 5 points par rapport à 2010), pour nombre d'entre eux par vocation ou par envie de travailler avec des enfants.



La satisfaction dans l'entrée dans le métier est en recul par rapport à 2010 (-10 points), et atteint aujourd'hui 62%. Les principales raisons données sont le manque de connaissances de la réalité d'une classe (36 % d'entre eux), de la pédagogie (31%, en hausse de 5 points par rapport à 2010), et la charge de travail (30%). Ce qui les a le plus surpris c'est l'implication dans la vie personnelle (64 %, + 7 points) et cette fois encore la charge de travail (59%, + 11 points). Le métier

d'enseignant se révèle donc bien plus prenant que ce que les débutants avaient pu envisager, même s'ils sont plus de sept enseignants sur dix à se déclarer satisfaits de leur travail (en baisse par rapport à 2010). Ils déclarent cependant que leur formation était insatisfaisante (71%, + 10 points).

Au quotidien, ce qui plaît le plus aux jeunes enseignants, c'est la relation avec les élèves et leur réussite. Cependant, ils doivent faire face à certains problèmes qui leur posent du souci comme le temps de préparation (69%, + 13 points), l'échec persistant de certains élèves (62%), et les différences de niveaux au sein de leur classe (62%, - 3 points).

Pour les aider dans leurs premiers pas dans le métier, le SNUipp-FSU a mis en place un site dédié aux débutants -neo.snuipp.fr- où ils peuvent trouver des pistes pédagogiques, des interviews de chercheurs, et autres aides et réflexions pour bien démarrer dans le métier. Près de neuf enseignants sur dix pensent que son métier est dévalorisé aux yeux de la société actuelle. Ils ne perdent pourtant pas de vue les priorités de l'école et souhaitent que l'école permette avant tout l'épanouissement des enfants (52%, + 6 points), devant la transmission des connaissances (47%).

Les enseignants débutants sont pour moitié à estimer qu'ils y occupent une place plutôt satisfaisante. L'autre moitié se partage entre le sentiment que les parents occupent trop de place ou inversement pas assez. Le SNUipp-FSU souhaite que les parents soient de vrais partenaires pour les enseignants, et pour y parvenir, il préconise une formation de qualité permettant aux professeurs des écoles de réfléchir au rôle que les parents peuvent y tenir.

Concernant l'échec scolaire, une majorité d'enseignants pensent qu'il est dû aux effectifs trop importants par classe (77%, + 2 points) et aux programmes trop chargés

Marc Daguzon, maître de conférences à l'ESPE Clermont-Auvergne.



Quelle représentation les enseignants débutants ont-ils du métier ?

Les débutants cherchent, au cours d'une formation par alternance, à construire une représentation fonctionnelle de la tâche d'enseignement - une représentation pour agir. Ils s'appuient sur les conseils de différentes sources de prescriptions. On distingue une prescription de l'institut de formation portée par les formateurs, une prescription de l'employeur portée par le personnel des circonscriptions, et une prescription propre au terrain par les collègues, lors des stages. Ces sources sont plus ou moins « audibles » par le débutant, ses préoccupations évoluant selon son ex-

périence et le sentiment de réussite ressenti lors des stages en responsabilité.

Quel cheminement peut leur permettre de faire évoluer leur représentation ?

C'est le dispositif d'alternance entre la formation et les stages qui permet une évolution. Avant le premier stage, l'influence de l'institut de formation domine. Les débutants se construisent une représentation fonctionnelle « générique » de la pratique de la classe. Cette représentation est basée sur la mise en place de dispositifs favorisant les apprentissages des élèves. Les débutants en déduisent qu'ils doivent accompagner les élèves sans envisager l'importance à accorder à la conduite de la classe. Ils modifient, après leurs premiers pas sur le terrain, leur représentation fonctionnelle, qu'ils envisagent plus

« pragmatique ». Ils retiennent alors plus facilement une prescription favorable à la conduite de la classe. En fin d'année, leur représentation fonctionnelle est plus « opératoire », incluant à la fois la nécessité de piloter la classe et les considérations liées aux apprentissages des élèves.

De quel accompagnement ont-ils besoin ?

Leurs erreurs ne doivent pas être traduites en échecs. Ce développement qui permet d'évoluer vers une représentation opératoire de la tâche d'enseignement demande de l'estime de soi. C'est dans le regard des « accompagnateurs » que les débutants vont puiser le sentiment de réussite qui leur permettra de faire face aux difficultés de leur apprentissage.

à la loupe...

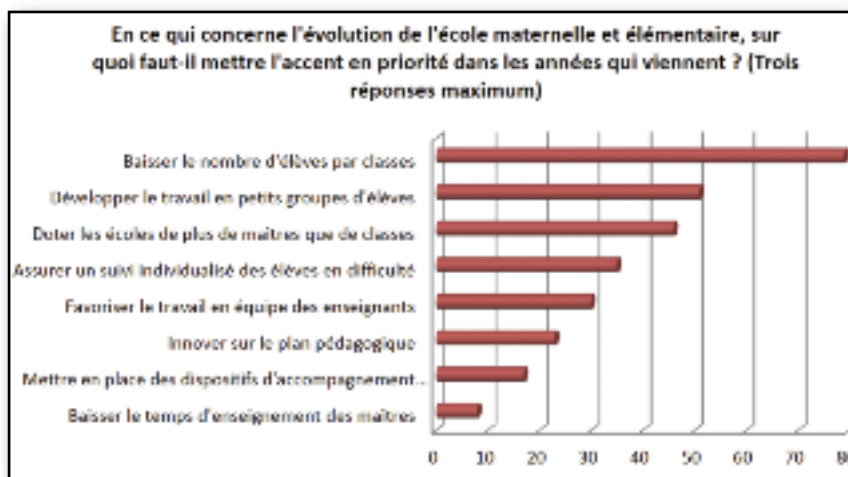
DOSSIER



(51%, + 15 points). La priorité dans les années à venir serait donc selon eux de baisser le nombre d'élèves par classe (79%).

Si le travail en équipe n'arrive qu'en 6ème place des priorités pour l'école, il est cependant très important (96%) pour permettre la réussite des élèves. Le manque de concertation avec les collègues est, pour 21% des jeunes enseignants un obstacle. Pour eux, une des revendications du SNUipp-FSU « plus de maîtres que de classes », qui sera mis en place dès la rentrée dans certaines écoles de France, doit permettre en priorité une meilleure prise en charge des élèves en difficulté (90%) et le travail en petits groupes (85 %, + 8 points).

bonne image du SNUipp-FSU. La majorité des enseignants ont déjà consulté le site du SNUipp-FSU (78%) et un quart s'y rend souvent. Ils apprécient également la publication du SNUipp-FSU « Fenêtres sur cours » qu'ils jugent intéressante (78%). Comme chaque année, le SNUipp-FSU est et sera présent aux côtés de tous les enseignants, et en particulier des entrants dans le métier.



Pour le SNUipp-FSU : transformer l'école, transformer la formation des enseignants

Construire l'école de la réussite de tous est plus que jamais d'actualité. Cela passe par une politique volontariste en termes de postes, de formation, de recherche. Pour le SNUipp-FSU les effectifs par classe doivent être réduits, les programmes revus. Le travail en équipe est un levier de cette transformation de l'école mais il doit en avoir les moyens. Cela passe notamment par une réduction du temps de travail des

enseignants. Reconstruire une formation initiale des enseignants de qualité est tout aussi urgent. Pour le SNUipp-FSU, il faut deux années de formation rémunérées, reconnues par un master. Le temps de stage en responsabilité pour les PES ne doit pas dépasser 1/3 du temps de formation. L'entrée dans le métier doit être progressive.

TÉMOIGNAGE

Thibault, T1 dans le 92 sur deux décharges de direction (PS et CM2)



Lors de mon année de PES, j'ai passé 3 jours dans une classe de CE1 tenue par une maître formateur. J'ai suivi une formation d'une semaine au CDDP de Boulogne alternant des informations pratiques et des groupes de travail par cycles (1-2-3). Cinq réunions du même type eurent lieu le mercredi matin. Enfin, j'ai été visité 5 fois dans ma classe par un maître-formateur.

J'estime que le temps que nous consacrons à la formation (plus particulièrement la semaine au CDDP) n'était pas toujours utile (peu de conseils pratiques, de réponses concrètes à nos questions). Seules les interventions sur des domaines disciplinaires me fournissaient des pistes pédagogiques mais l'aide concrète et efficace m'est venue de mes collègues.

Je regrette que la formation m'ait insuffisamment préparé à la gestion d'élèves présentant troubles psychologiques ou comportements violents. Mais j'ai passé une excellente première année avec mes élèves !

Accueil et sortie des élèves

L'accueil des élèves a lieu dix minutes avant le début de la classe. Avant que les élèves soient pris en charge par les enseignants dans l'école, ils sont sous la seule responsabilité des parents. Les conditions de circulation aux abords des écoles relèvent de la responsabilité du maire, chargé de la sécurité sur la voie publique.

La sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leur enseignant.

Elle s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires jusqu'à la fin des cours. Les élèves sont alors soit pris en charge par un service de cantine, de garderie, d'études surveillées ou d'activités périscolaires, soit rendus aux familles.

Seuls les enfants de l'école maternelle sont remis directement aux parents (ou aux responsables légaux) ou aux personnes nommément désignées par eux par écrit, et présentées au directeur ou à l'enseignant.

Si le directeur estime que la personne désignée ne présente pas les qualités souhaitables (trop jeune par exemple), il peut en aviser par écrit les parents, mais doit en tout état de cause s'en remettre au choix qu'ils ont exprimé sous leur seule responsabilité.

Les heures de service

Le décret du 24 janvier 2013 prévoit une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement sur 9 demi-journées. Seules 20% des écoles seront concernées à la rentrée 2013, les autres continueront de fonctionner sur 8 demi-journées pour un an.

Le temps de service des enseignants est de 27 heures (24h + 3h).

Les 108 heures annuelles sont réparties de la façon suivante :

- ➔ 60 heures réparties
 - en 36 heures consacrées aux activités pédagogiques complémentaires (APC)
 - en 24 heures forfaitaires consacrées à identifier les besoins des élèves, à organiser l'APC, à l'articuler avec les nouveaux dispositifs « plus de maîtres que de classes » et « scolarisation des moins de 3 ans » et à améliorer la fluidité des parcours entre les cycles
- ➔ 24 heures consacrées aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, à l'élaboration d'actions visant

à améliorer la continuité pédagogique entre les cycles et la liaison entre l'école et le collège, à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés.

- ➔ 18 heures pour l'animation pédagogique et la formation continue dont au moins 9 h pour tout ou partie de formation à distance ou sur support numérique.
- ➔ 6 heures enfin pour la participation aux conseils d'école obligatoires. .

LE SNUIPP-FSU

Le SNUipp-FSU met à disposition de tous les enseignants débutants des outils pour les accompagner dans leur formation et leur entrée dans le métier.



Une clé USB distribuée dans les départements offre un espace de stockage et des liens vers les sites du SNUipp-FSU et de ses partenaires.

neo.snuipp.fr



Le site <http://neo.snuipp.fr> est un espace du SNUipp-FSU dédié aux débutants.

Ils pourront se tenir informés des actualités les touchant particulièrement (évolution des réformes, temps forts de l'année, événements à ne pas manquer...), et y trouver des pistes pédagogiques, didactiques, ainsi que des apports de chercheurs.(évolution des réformes, temps forts de l'année, événements à ne pas manquer...).



Le SNUipp-FSU a développé une application pour iPhone et smartphones sous Android. Disponible gratuitement, elle permet d'avoir accès aux informations du site du SNUipp-FSU, et offre de nombreux services pratiques.



POUR MON MÉTIER, POUR MOI
POUR L'ÉCOLE

Vous syndiquer au SNUipp-FSU?



<http://adherer.snuipp.fr/sections>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt !



Véronique Boiron, maître de conférences à l'ESPE de Bordeaux.

QUESTION MÉTIER



Qu'apprend-on à la maternelle ?

Inscrire la maternelle dans le cycle 1

uniquement, en quoi est-ce primordial ?

Cela permettra de ralentir la primarisation de la Grande Section. En effet, depuis que la GS appartient au cycle 2, certains enseignants ont tendance à vouloir préparer les enfants à la lecture, à l'écriture via des apprentissages trop formels. Cette intégration au cycle 1 va permettre de revenir à la découverte du monde, aux tâtonnements et d'éviter des dérives (faire des mots avec les lettres de l'alphabet découpées...)

Quelles sont les spécificités de cette école ?

Il ne faudrait jamais oublier que les enfants accueillis à la maternelle sont très très jeunes et qu'ils ne sont jamais allés à l'école. On doit donc tout « *scolariser* » parce que tout est vu pour la première fois (groupe classe, feuilles, son prénom sur une étiquette : autant d'éléments qui diffèrent de la maison), y compris le langage de l'école, inconnu des enfants de cet âge. La maternelle est un lieu unique et magnifique puisque c'est « *le lieu des premières fois* ». Cette école doit également se poser les questions suivantes : combien de temps un enfant de cet âge peut-il rester concentré, assis ? De quel temps de repos a-t-il besoin ? Dans quelles relations à lui-même et à l'autre est-il ? La maternelle peut assurer des ap-

prentissages si elle prend en compte les éléments du développement de l'enfant.

Quelle formation est nécessaire aux enseignants ?

Ils doivent bien connaître les éléments du développement de l'enfant, être également sensibilisés à l'importance du jeu et s'interroger sur la fonction de celui-ci, sa place, ses différents aspects (coins jeux, jeux de société...) ainsi que le rôle du maître dans les jeux. Ensuite, leur formation doit aborder la question des différentes modalités d'enseignement : qu'est-ce qui relève du groupe ? Comment les constituer ? Comment enseigner sans avoir recours aux fiches ? Enfin, le maître doit avoir conscience de l'importance du langage et des usages spécifiques du langage à l'école.



Rythmes scolaires : Et chez vous, comment ça se passe ?

Rubrique [Le syndicat / Les campagnes](#)

Stages : Étudiants et stagiaires arrivent dans les écoles

Rubrique [Le métier, La formation](#)

Littérature de jeunesse

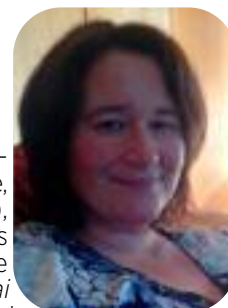
Rubrique [L'enfant/ Littérature de jeunesse](#)

Une nouvelle indemnité pour les PE

Rubrique [La carrière, Les rémunérations](#)

DANS LE VIF DU MÉTIER

Virginie est T1 à Migennes dans l'Yonne.



Après avoir exercé différents métiers (nourrice, secrétaire médicale...), elle a exercé 7 ans dans un collège en tant que documentaliste. « *J'ai adoré mon métier mais j'avais toujours cette envie d'enseigner, de m'investir dans une classe, de donner le goût de l'école et d'apprendre aux élèves à persévérer, à chercher, à s'aimer* ».

Son année de PES s'est relativement bien passée avec toutefois l'impression d'être « *lâchée dans la nature sans* ». Heureusement, dans les écoles fréquentées, « *les équipes étaient sensationnelles. Ce n'est pas toujours très simple de se confier à l'équipe de suivi car on a toujours dans un coin de la tête que notre validation dépend d'elle. J'ai été déçue que les stages d'observation n'interviennent qu'en fin d'année !* »

Les cours ne permettent pas toujours d'obtenir des réponses concrètes et les analyses de pratiques pédagogiques étaient intéressantes mais peu exploitables au final. « *Comment transposer une séance faite pour 10 CP à une classe de 24 ? Réponse : on bidouille et on croise les doigts* ». Grâce à ses années d'ancienneté, Virginie a obtenu un poste fixe en CM1-CM2.

« *L'équipe enseignante m'a aidée à préparer cette première rentrée dès le mois de juin. Il est difficile d'estimer le niveau réel des élèves, d'envisager une différenciation mais aussi de prévoir des progressions qui permettent de boucler le programme* ». L'autre difficulté d'ordre personnel c'est l'éloignement avec sa famille.

« *Ma rentrée s'est bien passée heureusement qu'Internet était là ! Nous manquons réellement de formation sur ce moment délicat de l'année* ». Pour cette année, Virginie espère des formations qui permettent d'échanger avec des collègues.



ESPE : Démarrage ou transition ?

Archives

Vidéo - Souleymane MBODJ : Les valeurs universelles des contes

Archives vidéo

Max Butlen, « *Du mieux pour la littérature jeunesse à l'école* »

Les apprentissages par domaines d'enseignement > Langage écrit

PESI

Le Partenariat Éducatif de Solidarité Internationale

**Vous êtes en formation pour devenir enseignant ?
Masters, professeurs stagiaires, néotitulaires...
Le PESI est pour vous !**

Coordonné par Solidarité Laïque, le PESI accompagne et soutient financièrement les échanges Sud/Nord/Sud à caractère pédagogique, professionnel et solidaire entre futurs et nouveaux enseignants.

Il participe de la «*professionnalisation*» des enseignants en offrant une interaction concrète entre théorie et pratique, échanges et découverte interculturelle, pendant les années de formation.

Le montant des bourses octroyées est compris entre 1 500 et 5 000€ par projet. Depuis sa création en 2005, il a permis la réalisation de 65 projets de coopération éducative dans 16 pays partenaires en Afrique, Asie et Amérique Latine.



Solidarité Laïque est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique en 1990, qui s'engage au quotidien en France et dans près de 20 pays pour le respect des droits fondamentaux en plaçant au cœur de son action une valeur forte : la laïcité. Créée par des organisations liées à l'enseignement public, rejointes au fil des années par des structures plus généralistes, elle compte aujourd'hui 50 membres (31 associations, 8 syndicats, 3 coopératives, 7 mutuelles et 2 fondations) réunies par des valeurs et une volonté d'agir ensemble sur le champ de la solidarité.

ZOOM

IUFM DE BRETAGNE/ SÉNÉGAL

Les étudiants ont réalisé un film documentaire pour capitaliser sur leur projet et raconter leur expérience professionnelle croisée avec les enseignants sénégalais sur l'utilisation du conte et de la marionnette pour favoriser l'expression orale des élèves : "Kirikou prend vie au Sénégal".

IUFM d'AQUITAINE/ BURKINA FASO

Un web documentaire sur les "Regards croisés des pratiques enseignantes visant l'intégration des enfants migrants France/Burkina Faso".

IUFM DE GRENOBLE / SENEGAL

17 étudiants en master « Métiers de l'enseignement » de l'IUFM de Grenoble accompagnés de deux formateurs ont mis en place le projet « L'école entre tradition et émancipation » avec des étudiants professeurs sénégalais.

Vous pouvez retrouver tous ces projets sur : <http://www.solidarite-laique.asso.fr>

L'appel à projets pour l'année universitaire 2012-2013 a été clôturé en décembre 2012.

Pour plus de renseignements :
pesi@solidarite-laique.asso.fr

Votre vocation est d'enseigner, la nôtre est de vous assurer.

SPÉCIAL MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Exercer son talent au service des autres est une mission que nous partageons. C'est pourquoi, **la GMF, 1^{er} assureur des agents des services publics**, en fait toujours plus pour vous assurer dans votre vie personnelle (assurance auto, habitation, complémentaire santé, épargne) et vous accompagner dans votre vie professionnelle. À votre tour, rejoignez nos 3 millions de sociétaires pour profiter **des offres privilégiées** que nous vous réservons.

► **Renseignez-vous au 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)**
ou sur www.gmf.fr



10 %
DE RÉDUCTION*
sur votre assurance **AUTO**

+

Pour les moins de 30 ans

JUSQU'À 100 € OFFERTS**

50 € sur votre assurance **AUTO**
50 € sur votre assurance **SANTÉ**

* Offre réservée aux agents des services publics, personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{re} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2013.
** Offre réservée aux agents des services publics de moins de 30 ans, la 1^{re} année, à la souscription d'un contrat d'assurance auto et/ou d'un contrat de complémentaire santé. Offre non cumulable avec le tarif Avant'âge 30 et valable jusqu'au 31/12/2013.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Sauvegarde et GMF Vie. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

Les contrats complémentaire santé sont souscrits par l'A.D.A.C.C.S auprès de GMF Assurances et La Sauvegarde.

ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Chartres 323 562 678 - Siège social : 7, avenue Marcel Proust 28932 Chartres Cedex 9 - Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.



Assurément Humain